Les p'tits Loups (Siren : 200047215)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Fort-sur-Gironde
Arrondissement	Jonzac
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/07/2014
Date d'effet	31/07/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. JEAN-PIERRE GERVREAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	mairie de Saint Fort sur Gironde
Numéro et libellé dans la voie	1 place de l'Hôtel de Ville
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	17240 Saint Fort sur Gironde
Téléphone	05 46 43 95 60
Fax	05 46 49 95 72
Courriel	saint-fort-sur-gironde@mairie17.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 598
Densité moyenne	40,14

Périmètres

Nombre total de membres : 13

- Dont 13 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Bois (211700505)	669
17	Champagnolles (211700844)	634
17	Clion (211701115)	833
17	Lorignac (211702105)	503
17	Mosnac (211702501)	463
17	Plassac (211702790)	601
17	Saint-Dizant-du-Gua (211703251)	535
17	Saint-Fort-sur-Gironde (211703285)	920
17	Saint-Genis-de-Saintonge (211703319)	1 298
17	Saint-Georges-Antignac (211703327)	386
17	Saint-Germain-du-Seudre (211703426)	433
17	Saint-Grégoire-d'Ardennes (211703434)	156
17	Saint-Sigismond-de-Clermont (211704028)	167

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Activités péri-scolaires *l'organisation, la gestion et le fonctionnement des activités liées à l'enfance, à la jeunesse et à la petite enfance (l'accueil enfants parents pour les enfants de 0 à 6ans), l'accueil des enfants au sein d'un etablissement d'accueil petite enfance dans le cadre des activités périscolaires le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et les nouveaux rythmes scolaires, l'accueil en centre de loisirs, l'élaboration et la mise ?uvre du Projet Educatif Local, l'aide aux assistantes maternelles et aux parents dans le cadre de l'organisation et la gestion d'un relais Parents Assistantes Maternelles, les travaux d'entretien et l'investissement incombant à l'occupant des locaus mis à disposition, l'acquisition des biens meubles et matériels indispensables aux fonctionnement des activités (mobilier, informatique, matériel pédagogique, fopurnitures).*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)